REPUBLIQUE FRANÇAISE

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le 20/03/2025

ID: 027-200087252-20250306-BP2025-BF

Commune: SM D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 20008725200017

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 57

## **Budget primitif (projet de budget)** Voté par nature

BUDGET: SM D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (3)

**ANNEE 2025** 

<sup>(1)</sup> Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025 Reçu en préfecture le 20/03/2025 Publié le 20/03/2025

ID: 027-200087252-20250306-BP2025-BF

## **Sommaire**

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées 10 B2 - Présentation des AE votées 11 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15 D1 - Balance générale - Dépenses 17 D2 - Balance générale - Recettes 19 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 28 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 29 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 30 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 46 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 48 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 51 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 54 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 56 A1.01 - Opérations non ventilables 59 A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 60 A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 63 A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 64 A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 65 A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 68 A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 71 A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 74 A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 75 A1.906 - Fonction 6 - Action économique 78 A1.907 - Fonction 7 - Environnement 80 A1.908 - Fonction 8 - Transports 83 A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 87 A2.01 - Opérations non ventilables 89 A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 90 A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 93 A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 94 A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 95 A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 98 A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 101 A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 104 A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 105 A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 106 A2.936 - Fonction 6 - Action économique 109 A2.937 - Fonction 7 - Environnement 111 A2.938 - Fonction 8 - Transports 114 **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

ı	
SM D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (M57) - SM D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'I	Envoyé en préfecture le 20/03/2025
· ´ ´	Reçu en préfecture le 20/03/2025
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Publié le 20/03/2025
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	ID : 027-200087252-20250306-BP2025-BF Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	118
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	124
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	127
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	128
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	129
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	130
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	·

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

A - Arrêté et signatures

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

131

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le 20/03/2025

ID: 027-200087252-20250306-BP2025-BF

# I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)		
	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

<sup>(1)</sup> A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1 er janvier N.

<sup>(3)</sup> L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<sup>(4)</sup> Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le 20/03/2025

ID: 027-200087252-20250306-BP2025-BF

çu cii proiociaic io 20/00

# I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
  - Fonctionnement: %
  - Investissement: %
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération  $N^{\circ}...\ du\ ...$
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le 20/03/2025

ID: 027-200087252-20250306-BP2025-BF

0 20/00/2020

# I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses Recettes Solde d'exécution ou résultat reporté Résultat ou solde (A) (2)			
TOTAL DU BUDGET	780 269,62	1 224 753,24	161 039,82	A1 605 523,44
Investissement	358 520,02	747 432,67	(3) 21 872,41	A2 410 785,06
Fonctionnement	421 749,60	477 320,57	(4) 139 167,41	A3 194 738,38

	RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses Recettes Solde (B)			Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	325 000,00	III + IV	270 270,00	B1	-54 730,00
Investissement	1	325 000,00	III	270 270,00	B2	-54 730,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	550 793,44
Investissement	A2 + B2	356 055,06
Fonctionnement	A3 + B3	194 738,38

<sup>(1)</sup> État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<sup>(2)</sup> Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(3)</sup> Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(4)</sup> Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Publié le 20/03/2025

## I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES C2

## **DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	DETAIL DES RESTES A REALISER Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	ESTISSEMENT – TOTAL	(I) 325 000,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
202112	Opération d'équipement n° 202112	25 000,00
202203	Opération d'équipement n° 202203	15 000,00
202301	Opération d'équipement n° 202301	35 000,00
202305	Opération d'équipement n° 202305	4 500,00
202404	Opération d'équipement n° 202404	3 500,00
202407	Opération d'équipement n° 202407	7 000,00
202408	Opération d'équipement n° 202408	90 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	145 000,00
45812401	RIPISYLVE 2024	25 000,00
45812402	RESTAURATION MILIEUX AQUATIQUES HUMIDES 2024	120 000,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	АРА	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
65		
65 6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
	Frais fonctionnement des groupes d'élus Charges financières	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(2)</sup> Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le 20/03/2025

ID: 027-200087252-20250306-BP2025-BF

## I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

### **DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(III) 270 270,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	116 545,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	153 725,00
45822201	RCE HOUETTEVILLE	66 500,00
45822401	RIPISYLVE 2024	20 000,00
45822402	RESTAURATION MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES 2024	67 225,00
SECTION DE FO	ONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

#### SM D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (M57) - SM D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON - BP (projet de budget)

et) Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le 20/03/2025

ID: 027-200087252-20250306-BP2025-BF

### II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 728 555,00	1 372 500,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	325 000,00	270 270,00
REPORTS		(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	410 785,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	2 053 555,00	2 053 555,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 404 630,00	1 209 892,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	194 738,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 404 630,00	1 404 630,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 458 185,00	3 458 185,00

<sup>(1)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

<sup>(2)</sup> L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé	- C.I.a.p.III 5(5)	
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

<sup>(2)</sup> L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Publié le 20/03/2025

ID: 027-200087252-20250306-BP2025-BF

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMIENT

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	706 660,00	85 500,00	50 000,00	0,00	135 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	10 100,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	212 000,00	90 000,00	135 000,00	0,00	225 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	20 000,00	4 500,00	1 310 555,00	0,00	1 315 055,00
Total de	es dépenses d'équipement	948 760,00	180 000,00	1 515 555,00	0,00	1 695 555,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	10 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	11 500,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	185 000,00	145 000,00	162 000,00	0,00	307 000,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	1 145 260,00	325 000,00	1 698 555,00	0,00	2 023 555,00
					,	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		30 000,00	0,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre tissement	0,00		30 000,00	0,00	30 000,00

	a mvesussement					
,			`	•		
	TOTAL	1 145 260,00	325 000,00	1 728 555,00	0,00	2 053 555,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CUMULEES	2 053 555,00

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(5)</sup> A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(7)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

<sup>(8)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le 20/03/2025

ID - 027-200087252-20250306-RP2025-RE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	1
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

#### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	585 700,00	116 545,00	1 029 000,00	0,00	1 145 545,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	585 700,00	116 545,00	1 029 000,00	0,00	1 145 545,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	185 000,00	153 725,00	162 000,00	0,00	315 725,00
		772 200,00	270 270,00	1 192 500,00	0.00	1 462 770,00

ļ	les recettes d'ordre d'investissement	181 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00
041	sections (10) (11) Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	fonctionnement (10) Opérations ordre transf. entre	16 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
021	Virement de la section de	165 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00

TOTAL 953 200,00	270 270,00 1 372 500,00	0,00	1 642 770,00
------------------	-------------------------	------	--------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 410 785,00

2 053 555,00 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

150 000,00

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(6)</sup> Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<sup>(7)</sup> Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

## SM D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (M57) - SM D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'IL ENVOYÉ EN PRÉTECTURE LE 20/03/2025 025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

ID: 027-200087252-20250306-BP2025-BF

Publie le 20/03/2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le 20/03/2025

ID: 027-200087252-20250306-BP2025-BF

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	120 554,00	0,00	832 715,00	0,00	832 715,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	265 013,00	0,00	324 215,00	0,00	324 215,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	50 200,00	0,00	53 700,00	0,00	53 700,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	435 767,00	0,00	1 210 630,00	0,00	1 210 630,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses réelles de nnement	438 267,00	0,00	1 224 630,00	0,00	1 224 630,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	165 000,00		150 000,00	0,00	150 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	16 000,00		30 000,00	0,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre de nnement	181 000,00		180 000,00	0,00	180 000,00

TOTAL	619 267,00	0,00	1 404 630,00	0,00	1 404 630,00
-------	------------	------	--------------	------	--------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

<sup>(5)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Publié le 20/03/2025

ID - 027-200087252-20250306-RP2025-RE

U DESCRITATION OF NED ALE DU DUDO 110.027-200007232-20230300	DI 2023-DI
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.  Libellé  Dour mémoire, budget précédent (1)  Pour mémoire, Restes à réaliser N-1  Propositions Vote de nouvelles (2) l'assemblée							
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	474 500,00	0,00	1 179 892,00	0,00	1 179 892,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es recettes de gestion courante	479 500,00	0,00	1 179 892,00	0,00	1 179 892,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3) 0,00 0,00 0,00							
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	480 100,00	0,00	1 179 892,00	0,00	1 179 892,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		30 000,00	0,00	30 000,00	
043	Opérations ordre intérieur de la 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00						
Total des recettes d'ordre de 0,00 30 000,00 0,00 fonctionnement						30 000,00	
TOTAL 480 100,00 0,00 1 209 892,00 0,00						1 209 892,00	
				•	•	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						194 738,00	
						=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 404 630,00	

### Pour information :

D'INVESTISSEMENT (6)  financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	150 000.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à
			financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

<sup>(5)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(6)</sup> Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

ID: 027-200087252-20250306-BP2025-BF

#### Publié le 20/03/2025

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE – DEPENSES**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)** 

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	20 000,00	30 000,00	50 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 435 000,00		1 435 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	60 000,00	0,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	180 555,00	0,00	180 555,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	307 000,00	0,00	307 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 023 555,00	30 000,00	2 053 555,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0.00
	-,

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 053 555,00

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)** 

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	832 715,00		832 715,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	324 215,00		324 215,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	53 700,00	0,00	53 700,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00	10 000,00
67	Charges spécifiques (9)	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	30 000,00	30 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		150 000,00	150 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 224 630,00	180 000,00	1 404 630,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	_

		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 404 630,00
--	--	---	--------------

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

## SM D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (M57) - SM D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'I

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux disposit

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025 Reçu en préfecture le 20/03/2025 Publié le 20/03/2025

ID: 027-200087252-20250306-BP2025-BF

Publié le 20/03/2025

ID: 027-200087252-20250306-BP2025-BF

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **BALANCE GENERALE – RECETTES**

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 500,00	0,00	1 500,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 145 545,00	0,00	1 145 545,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		30 000,00	30 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	315 725,00	0,00	315 725,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		150 000,00	150 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 462 770,00	180 000,00	1 642 770,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 410 785,00

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 053 555,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 179 892,00		1 179 892,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 179 892,00	30 000,00	1 209 892,00

## SM D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (M57) - SM D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'IL ENVOYÉ EN PRÉSECTURE LE 20/03/2025

| Reçu en préfecture le 20/03/2025 | FONCTIONNEMENT | Opérations réelles (1) | Opérations réelles (20/03/2025 | ID : 027-200087252-20250306-BP2025-BF

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	194 738,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 404 630,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.